

## COMMISSION « BATIMENTS »

Compte rendu du 29 mai 2021

La commission « Bâtiments » s'est réunie le 29 mai 2021 à 10 h à la mairie.

Etaient présents : HENEAU Bernard, RIVAULT Nathalie, BARRAUD DUCHERON Pascal, MOREAU Frédéric.

Excusé : GODINEAU Gabriel

Il est bon de rappeler que l'installation de cette commission avait eu lieu le 26 juin 2020 mais qu'avec la crise sanitaire, elle n'a pas pu fonctionner correctement, c'est pour cela qu'il était judicieux de refaire le point d'un ordre général.

1°/ Logements communaux :

- A l'acquisition du 1 impasse de la Roserie et du 21, route de la Roserie (respectivement Madame TRANCHANT et Monsieur TROLARD), nous organiserons une visite des lieux avec l'ensemble du Conseil Municipal, ensuite la commission se réunira.

Pour la propriété TROLARD, Monsieur le Maire a rencontré Monsieur De NAYER de la DREAL en tant que conservateur des sites classés.

Quelques prescriptions ont été notées :

\*\* Huisseries extérieures en bois non peintes mais passées à l'huile de lin.

\*\* Conserver le portail, réparé et décapé de sa peinture.

- L'an prochain car cette dépense est non prévue au budget, il faudra prévoir une remise en état de la toiture de l'habitation sise au 18 route de la Roserie qui est abimée ainsi que la zinguerie. Un devis avait été établi par DUVAULT Nicolas à Bonnes (environ 11 000 €).

- Il est à prévoir également la remise en état de la toiture, charpente et zinguerie de l'ancienne habitation de Madame D'HARDIVILLIERS (en face du monument aux Morts) afin de préserver le restant de la construction. Ensuite, il faudra déterminer la destination de ce bâtiment en fonction des possibilités (logements ou autre). Un devis sera demandé à Monsieur DUVAULT Nicolas.

2°/ Cimetière :

- Nathalie et Bernard se chargent de terminer le site cinéraire (pavés, petits cailloux, graviers et petites plantes grasses) (prévu au budget)

- La question se pose toujours concernant la végétalisation de l'allée centrale qui serait, de ce fait, plus facile d'entretien. Car, les fossoyeurs et marbriers travaillent de plus en plus avec des mini pelles à chenilles (à suivre)

- A voir également l'agrandissement pendant ce mandat.

3°/ Salle des fêtes et extérieurs

- Mise en place de 2 terrains de boules devant les arbres qui sont devant le grillage côté ouest.

- Remettre en service la porte de l'ancien préau qui se trouve coté parking salle, entre la salle des fêtes et le logement afin que la cour intérieure devienne « PRIVE » au maximum.

- A la fin des travaux du pont de l'Ecotière, nous ferons venir deux camions de graviers pour éviter l'immense flaque d'eau sur le parking de la salle des fêtes due à une mauvaise infiltration.

4°/ Bâtiments communaux :

- Mairie : Refaire la marquise au-dessus de la porte côté ouest. Jacky MAILLET va établir un devis. Cette dépense n'a pas été budgétée.

- L'atelier et le garage seront libérés après leur déménagement au 21 route de la Roserie quand les travaux seront terminés.

5°/ Place de l'Eglise :

- Création de caniveaux supplémentaires

- Crépiner et façonner de fausses pierres sur les parpaings où se trouvent les bouteilles de gaz.

- Végétalisation d'une partie de la place. Pose de pavés en séparation de l'herbe et des graviers.

Ces dépenses sont budgétées sauf le crépi.

A NOTER : 1 réunion par semestre ou plus si besoin, demandée par l'adjointe en charge de cette commission qui est la charnière entre les Elus et le Maire.

Les décisions sont à inscrire à l'ordre du jour des convocations du conseil municipal même s'il n'y a pas de délibération à prendre.

Fin de cette commission à 11 heures 30.

Voir plan joint

PLACE de l'EGLISE  
(les dimensions ne sont pas respectées)

